

Rapport de la commission des finances chargée d'examiner la motion du 8 juin 2022 de M^{mes} et MM. Ana Maria Barciela Villar, Léonore Baehler, Leyma Milena Wisard Prado, Bénédicte Amsellem, Elena Ursache, Denis Ruyschaert, Omar Azzabi, Ahmed Jama, Dorothee Marthaler Ghidoni, Christian Zaugg et Gazi Sahin: «Mettons en valeur le travail des artisan-e-s du fait main local».

24 janvier 2024

Rapport de M^{me} Michèle Roulet.

Cette motion a été renvoyée le 17 mai 2023 à la commission des finances par le Municipal. Elle a été étudiée lors des séances des 30 août et 5 décembre 2023, sous la présidence de M. Ahmed Jama. Les notes de séances ont été prises par M^{me} Jade Pérez, que la commission remercie vivement pour la qualité de ses notes.

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que le nom de Genève (Genua en latin, puis plus tard Genava) apparaît pour la première fois en 58 av. J.-C. sous la plume de Jules César, dans le *De Bello Gallico*, ses *Commentaires de la Guerre des Gaules*;
- qu'il y a plus de 3000 ans, une ville se donne un destin. Au carrefour des grandes voies de communication reliant la Méditerranée au nord de l'Europe, Genève sera ville d'échanges d'idées et de biens;
- que Genève acquiert tôt dans l'histoire la renommée internationale de centre de commerce d'une certaine importance. Les foires qui se tiennent dans ses murs et qui atteignent leur apogée vers le milieu du XVI^e siècle consacrent son rôle stratégique dans les circuits économiques;
- que le commerce rhodanien, son organisation ainsi que la diffusion des marchandises sont ensuite mis à l'honneur. Des navires venus de tous les horizons faisaient étape à Arles et une partie de leur chargement, remontant le cours du Rhône, était redistribuée via Genève jusqu'au-delà du Rhin;
- que Genève est une ville de commerce où les échanges commerciaux se font depuis des générations très anciennes;
- que la ville est riche en artisan-e-s qui souhaitent exposer et mettre à la vente leurs produits à tous les publics;

- que les produits faits à la main sont de grande qualité, leur exposition au grand public viendra montrer la qualité du travail de nos artisan-e-s;
- que les rues de Genève sont depuis des temps anciens des lieux de commerce, comme le soulignent les Journées du patrimoine;
- que le marché des artisans de Noël à Genève est très fréquenté et apprécié par la population locale,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- favoriser les foires des artisans locaux et artisanes locales dans les rues de Genève, en exposant leurs produits faits à la main comme la poterie, la maroquinerie, les bijoux, le tricot, le papier, les jouets, la couture;
- donner la possibilité d'exposer davantage sur l'espace public, comme c'est le cas dans le cadre du Marché de la Fusterie, ou lors de manifestations plus ponctuelles;
- recréer des liens plus étroits entre les artisan-e-s et la population pour connaître leur travail du fait main à travers les foires réalisées en ville;
- faire revivre l'histoire de l'artisanat fait main au cœur de la cité, comme ce fut le cas entre le XV^e et le XIX^e siècle.

Séance du 30 août 2023

Audition de M^{me} Ana Maria Barciela Villar, motionnaire

M^{me} Barciela Villar explique que l'idée de cette motion lui est venue à la suite des Journées du patrimoine de septembre 2021, où elle a découvert le lien entre des noms de rues de Genève et d'anciens métiers, notamment dans la Vieille-Ville, qui ont donné leur nom à ces rues, comme celles des Chaudronniers, de la Boulangerie, de la Pêlisserie, de la place du Grand-Mézel (du latin «macellum»: boucherie), de la place de la Taconnerie... Elle évoque le centre de formation professionnelle Arts Genève, qui accueille en moyenne 630 élèves sur trois ans; la boutique au boulevard James-Fazy 13, qui propose des objets artisanaux, réalisés par des personnes souffrant de difficultés psychiques, dans des ateliers dépendant du foyer du Centre-Espoir; l'Atelier polyvalent de création textile et cannage des chaises... Exposer au grand public cet artisanat local permettrait de mettre en valeur et de faire connaître le travail des artisans et de faire revivre l'histoire de l'artisanat au cœur de la cité, comme ce fut le cas entre le XV^e et le XIX^e siècle.

Cette motion invite le Conseil administratif à favoriser les foires d'artisans locaux à Genève, en exposant leurs produits comme c'est le cas au Marché de la Fusterie ou lors de manifestations ponctuelles, comme «Les clés de la cité» qui avait lieu il y a quelques années. Elle ne souhaite pas mettre en place cette foire

en Vieille-Ville, mais à Saint-Gervais, où se trouvent le centre de formation professionnelle et les ateliers du Centre-Espoir.

Le président demande si la motionnaire a rencontré des artisans de Genève intéressés par son projet.

M^{me} Barciela Villar répond qu'elle s'est rendue aux ateliers du Centre-Espoir qui a manifesté de l'intérêt et au Centre de formation professionnelle, sans réussir toutefois à communiquer avec eux.

Un commissaire déclare être en faveur d'une manifestation sur deux jours, mais sans que cela devienne une foire permanente dans les rues toute l'année. Cela étant, il rappelle l'importance de s'assurer qu'il s'agit bien d'artisans du quartier ou de la Ville qui exposeront leurs travaux, contrairement aux exposants de «la Ville est à vous», qui viennent de partout, de France et d'ailleurs...

M^{me} Barciela Villar estime que c'est le travail de la commission de s'assurer que ces artistes et artisans soient résidents de la Ville de Genève.

Le même commissaire demande si cette manifestation accueillerait uniquement des élèves du Centre de formation professionnelle des arts.

M^{me} Barciela Villar répond par la négative. L'école forme des personnes, établies en Ville de Genève, et qui créent de l'artisanat, en fonction de leur maîtrise. La Fédération des arts, elle, se différencie de l'artisanat, car elle travaille avec des artistes. Or, les artisans ne sont pas des artistes, d'où le refus de la Fédération de participer au projet de cette motion.

Le même commissaire demande si les artisans sont regroupés dans une association ou une fédération. M^{me} Barciela Villar ne le sait pas.

Une commissaire confirme que Genève, lieu de passage entre le Nord et le Sud, fut une place de foires des plus importantes d'Europe, au Moyen Âge. Félicitant la motionnaire qui rappelle combien le nom des rues est important, elle déplore le récent changement de nom de la «rue de la Pisciculture» en la «rue des Trois-Blanchisseuses». A la rue de la Pisciculture, au XVIII^e siècle, se trouvait une usine de culture d'alevins pour réalimenter nos rivières. Ce pan de l'histoire (effacé!) permettait de réaliser qu'on n'avait pas attendu «les Vert-e-s» pour se préoccuper d'écologie à Genève! Toutefois, il lui semble que cette motion mélange l'artisanat à vision commerciale et celui réalisé dans des ateliers d'intégration de personnes en difficulté. Pourquoi les mélanger? Quelle est la priorité de la motionnaire: business ou aide sociale?

M^{me} Barciela Villar répond que la boutique qu'elle a présentée est ouverte au public sans connotation sociale. Elle ne pense pas qu'il soit nécessaire de différencier ces deux types d'artisanat, mais plutôt d'intégrer les personnes qui

présentent un handicap dans un espace de foire, afin de montrer leur capacité de travail aussi avec un intérêt commercial, car ces personnes doivent pouvoir vivre.

La même commissaire précise qu’être artisan est un métier. Cela s’apprend pendant des années, alors qu’un centre d’intégration ne vise pas le même objectif.

M^{me} Barciela Villar propose à la commissaire de se rendre à la boutique pour prendre conscience de la valeur du travail qui est réalisé.

Une commissaire demande si la motionnaire recherche un lieu à mettre à disposition pour les artisans ou si la motion souhaite qu’un évènement soit mis en place pour favoriser l’artisanat.

M^{me} Barciela Villar souhaiterait qu’un évènement soit organisé deux fois par année, pendant un week-end, dans les rues de la ville. Elle évoque le quartier de Saint-Gervais (large, qui permet de se promener) et «La Clé de la cité», évènement intéressant, qui n’a jamais été refait.

La même commissaire mentionne la motion d’Alia Chaker Mangeat, qui demandait d’améliorer la vie commerçante à Carouge en permettant aux commerçants d’exposer dans les rues pour mettre en valeur leurs produits artisanaux.

Un commissaire trouve pertinente la distinction apportée par sa collègue entre artisanat commercial et produits de qualité issus d’ateliers protégés. Ces domaines ne suivent pas la même logique de promotion. Le magasin des EPI à Carouge prévoit des surfaces pour valoriser ces objets provenant d’ateliers. Pour lui, il faudrait cibler cette motion sur l’artisanat commercial. Il rappelle que des femmes disposent d’une boutique et d’un espace d’exposition d’artisanat à la rue Jean-Gutenberg avec des créateurs et créatrices. Il évoque le «Marché sans Puces» qui se tenait à Plainpalais avec sa dernière édition au pavillon Sicli, qui revalorise des objets de seconde main, option intéressante dans une optique de consommation durable. La motionnaire serait-elle favorable à cela? Quant au «Marché de Noël», la Ville ne devrait-elle pas permettre d’exposer des produits locaux, en menant un travail de curation afin de revaloriser cet évènement qui bénéficierait aux exposants?

M^{me} Barciela Villar répond que l’atelier de la boutique du Centre-Espoir serait intéressé à participer à cette foire, car cela leur donnerait une visibilité et permettrait de valoriser leur travail et confirme qu’au Marché de Noël l’artisanat n’est pas toujours local, tout comme au Marché de la Fusterie, trop pauvre.

Le même commissaire demande si la question d’intégrer la revalorisation d’objets par le biais de métiers de réparation lui semble pertinente.

M^{me} Barciela Villar répond par la positive.

Un commissaire demande s'il ne faudrait pas intégrer un marché d'artisanat dans des manifestations populaires comme «La Ville est à vous», car il doute qu'un marché centré sur l'artisanat attirera du public.

M^{me} Barciela Villar n'approuve pas le fait d'intégrer cet évènement dans des manifestations comme «La Ville est à vous». Ce sont deux activités différentes. «La Ville est à vous» est un lieu de commerce de seconde main où l'artisanat local n'a pas de place.

Une commissaire informe que la reconnaissance est importante pour les personnes qui souffrent de difficultés. Elle évoque le marché d'automne de Bâle, très connu, qui expose l'artisanat local professionnel, mais également les créations d'institutions, comme le Centre-Espoir. Il est évident que les artisans professionnels vendront davantage. Mais, dans une dimension sociale, faire coexister ces personnes est important.

M^{me} Barciela Villar indique que l'artisanat existe à Genève, mais leurs boutiques sont peu connues. Cette motion leur permettrait d'être plus visibles par le biais de foires et encouragerait la population à acheter des produits faits main, plutôt que des produits de mauvaise qualité.

Un commissaire demande si le Centre-Espoir et l'Armée du Salut ont suffisamment de possibilités d'exposer et de créer des lieux de foires.

M^{me} Barciela Villar répond par la négative. La boutique n'a pas beaucoup de visibilité et elle doute qu'elle puisse organiser ce type d'évènements.

Le même commissaire rappelle qu'organiser une foire, c'est du travail. Une faïtière doit sélectionner les personnes ayant le droit d'exposer. Evoquant la Foire des antiquaires, strictement règlementée où les vendeurs étaient triés sur le volet, il demande si les entités contactées par la motionnaire peuvent effectuer ce travail.

M^{me} Barciela Villar répond que le centre de formation professionnelle peut répondre à ces questions. Mais elle estime que c'est le travail de la commission d'explorer les possibilités avec les différents partenaires.

Le même commissaire remarque que l'invite donne la possibilité d'exposer sur l'espace public. M^{me} Chaker Mangeat (avec le PDC) avait proposé que des artisans puissent sur le trottoir, devant leur boutique, exposer leurs produits locaux. Cette solution ne suffirait-elle pas?

M^{me} Barciela Villar explique que les artisans n'ont pas de boutique à Carouge. Il faut différencier les artisans de la ville et ceux de Carouge qui ont plus de facilité d'exposition, car ils disposent de magasins, tandis que l'artisanat de Genève est plus difficile à exposer.

Un commissaire demande si cet évènement serait restreint aux artisans de la ville ou ouvert au canton.

M^{me} Barciela Villar répond que l'évènement serait réservé aux artisans de la ville.

Le même commissaire, relevant des références à l'histoire, demande si la motion prévoit d'ajouter à cette foire un aspect folklorique avec des costumes et des produits anciens.

M^{me} Barciela Villar répond par la négative. L'idée est de mettre en valeur les objets artisanaux.

Le même commissaire dit que les métiers d'art ont des partenaires comme l'Association pour le patrimoine industriel et d'autres institutions qui pourraient aider à organiser cet évènement.

M^{me} Barciela Villar propose que la commission contacte les métiers d'art pour travailler la motion.

Une commissaire remarque que l'idée de cette motion a commencé avec la découverte de lieux, et qu'il faudrait que cette foire ait un lien avec le lieu et les artisans restés sur ces lieux. Pourrait-on imaginer une journée des artisans, où chacun expose ses objets, en lien avec l'histoire et le lieu?

M^{me} Barciela Villar n'est pas favorable à organiser cet évènement en Vieille-Ville. Elle indique que les galeries organisent des portes ouvertes, où des artisans invitent la population à visiter leur atelier. Toute la population n'est pas concernée par ces portes ouvertes, tandis qu'organiser une foire augmenterait la visibilité de l'artisanat.

Une commissaire rappelle qu'une foire nécessite une importante organisation. Il faudrait imaginer une forme de kermesse avec de la nourriture, des jeux, car n'avoir que des stands d'artisanat n'est pas suffisant. Elle doute aussi que ce soit le rôle de la Ville d'organiser un tel évènement. Ne faudrait-il pas contacter la Fédération des entreprises romandes (FER), organisation patronale et économique faîtière, qui met en valeur l'artisanat sur son site? Rappelant que ce qui sauve l'artisanat, c'est principalement la production de luxe comme la confection..., elle demande s'il ne faudrait pas inclure Rolex et ses montres faites à la main. Une foire nécessitera des fonds importants et des retours sur investissement. La motionnaire a-t-elle pris contact avec la FER ou une autre entité habilitée à imaginer une telle manifestation?

M^{me} Barciela Villar pensait que c'était le travail de la commission de rencontrer ces personnes pour mettre en place la foire. Elle rappelle que la Ville de Genève a la responsabilité de mettre en valeur ces artisans qui ont de la peine à

vivre. La Ville pourrait donc se donner les moyens de contacter différentes faïtières pour mettre en place cette foire. Les personnes qu'elle a personnellement contactées sont très intéressées. Mais il faut faire la différence entre les artisans et les artistes! Rolex se considère comme bijoutier et emploie des artistes et se différencie donc de l'artisanat.

Un commissaire trouve intéressant l'élan donné par cette motion, mais rappelle qu'il existe déjà le Marché des artisans, le jeudi matin, sur la place de la Fusterie. Serait-il intéressant de mettre en avant l'artisanat, notamment des personnes en intégration sociale, les jeudis à la Fusterie en leur laissant un minimum de deux ou trois stands? Pour cela, il conviendrait de transformer la motion et de contacter l'Office du tourisme de la ville de Genève, afin de ne pas ajouter un évènement supplémentaire à une offre déjà importante proposée par la Ville (16 marchés).

M^{me} Barciela Villar dit qu'il n'y a plus de place sur le Marché de la Fusterie et doute que ce lieu convienne aux objectifs de la motion qui souhaite instaurer une foire en fermant un quartier et en enlevant les voitures pour laisser les gens se balader et découvrir cet artisanat local fait main.

Vote

Le président met au vote l'audition de M^{me} Marie Barbey-Chappuis, acceptée à l'unanimité des commissaires.

Séance du 5 décembre 2023

Audition de M^{me} Marie Barbey-Chappuis, conseillère administrative en charge du département de la sécurité et des sports, accompagnée de M. Nicolas Kerguen, collaborateur personnel

M^{me} Barbey-Chappuis déclare que cette motion s'inscrit dans les objectifs de la feuille de route élaborée par les services du département de la sécurité et des sports (DSSP) en début de législature, ainsi que dans la stratégie économique élaborée par le Conseil administratif, qui vise à renforcer l'économie de proximité. Elle confirme que le marché organisé tous les jeudis de 9h à 20h à la place de la Fusterie est spécifiquement dédié aux artisans et créateurs. L'Association des créateurs et artisans de la Fusterie visite les 36 marchands inscrits ainsi que ceux qui sollicitent une place pour vérifier que les fabrications sont bien artisanales. Pendant la période des Fêtes, le Service de l'espace public (SEP) organise le Marché de Noël des artisans et créateurs, qui débute le dimanche de l'Escalade et se termine le 24 décembre. Cet évènement prend place tous les jours à la Fusterie. De plus, le Marché de Noël, organisé sur les quais, accueille également plusieurs artisans. Ces marchés s'inscrivent dans la promotion de l'artisanat.

En outre, dans le cadre de l'évènement «Feu Ô Lac», la Ville souhaitait permettre à plusieurs communes de mettre en valeur un de leurs artisans. Mais cette initiative n'a pas abouti, car peu de communes ont manifesté un intérêt pour cette proposition. Une rencontre entre le SEP et l'Association des artisans créateurs de la Fusterie a aussi eu lieu, en mai, dans le but d'organiser un marché d'artisans créateurs sur les quais une fois par mois durant la période estivale. Le SEP mène actuellement une analyse pour évaluer si ce projet est réalisable. Le Département réserve un accueil favorable à cette motion.

Un commissaire, comprenant que le Conseil administratif mène déjà de nombreux projets qui vont dans le sens de la motion, demande si les commerçants et artisans envoient des demandes à la Ville de Genève. Il rappelle que M. Alfonso Gomez avait indiqué que la Ville ne peut pas organiser des foires à la place des habitants. A cet égard, il évoque la foire à brocante sur la plaine de Plainpalais.

M^{me} Barbey-Chappuis répond qu'effectivement la demande doit, en premier, émaner des artisans et des associations. Cette année des brocanteurs ont organisé pendant quelques jours une brocante sur les quais. Il s'agissait de la brocante de Plainpalais, délocalisée sur les quais. L'évènement a bien fonctionné. Cette proposition a émané de l'Association des brocanteurs. La Ville a accompagné cette demande en mettant à disposition l'espace public. Les conditions de mise à disposition de l'espace public étaient favorables. La même association a sollicité la Ville pour organiser une deuxième édition l'année prochaine. Le Conseil administratif sera prochainement saisi de cette demande et évaluera sous quelles modalités l'espace public sera mis à disposition. Elle évoque le nouveau marché sur la place du Petit-Saconnex, récemment rénovée. Il s'agit du vingt-septième marché qui a vu le jour en Ville de Genève. Cet évènement fait suite à la demande de plusieurs associations d'habitants.

Le même commissaire demande si ces marchés représentent un coût important pour les artisans.

M^{me} Barbey-Chappuis répond que la Ville de Genève prend en charge le nettoyage et la sécurité de ses propres marchés comme celui de Rive, où la Voirie nettoie l'espace public après le départ des marchands. Mais les marchands doivent respecter plusieurs conditions comme le tri des déchets. Pour d'autres évènements, comme les brocantes, un règlement sur l'occupation du domaine public prévoit des tarifs. Si la manifestation est gratuite, la taxe est moins élevée. Différents critères fixent la taxe que les organisateurs sont tenus de payer.

Une commissaire rappelle que la motionnaire souhaite favoriser le développement de l'artisanat dans les quartiers et pas seulement en centre-ville. La Ville a-t-elle reçu des demandes provenant de quartiers de la Ville de Genève?

M^{me} Barbey-Chappuis répond par la négative. Les marchands privilégient les endroits de passage, plutôt que des quartiers excentrés. Le marché du Petit-

Saconnex a lieu le lundi et il fonctionne bien. Elle rappelle que les marchands se déplacent sur tous les marchés. Il ne convient donc pas de multiplier le nombre de marchés, car les marchands ne peuvent pas se trouver à deux endroits au même moment. Les brocanteurs souhaitent s'installer sur les quais afin d'attirer un public genevois, mais aussi des touristes. La fréquentation serait ainsi plus élevée que dans un quartier excentré.

M. Kerguen ajoute que la demande de l'Association des artisans de la Fusterie était ciblée sur les quais. Les brocanteurs et artisans s'installent sur les quais.

M^{me} Barbey-Chappuis rappelle qu'un artisan doit respecter des critères stricts pour être considéré comme artisan, notamment le fait que les objets doivent être faits à la main. Pour le Marché de la Fusterie, l'association visite les ateliers pour s'assurer que l'objet soit entièrement fabriqué par l'artisan. Si ce n'est pas le cas ou si l'objet est partiellement fabriqué par l'artisan, l'association informe par écrit le SEP et le nouveau marchand ne sera pas admis sur le marché des artisans. Ces critères limitent le nombre d'exposants.

Une commissaire mentionne le Marché de Noël, ainsi que les chalets en bois, et comprend qu'il ne s'agit pas toujours d'artisanat.

M^{me} Barbey-Chappuis confirme que les règles au Marché de Noël ne sont pas les mêmes, car certaines personnes revendent des produits. Le Marché de Noël ne dispose pas du «label artisans», marché des artisans créateurs, contrairement à celui de la Fusterie, où les artisans doivent remplir les conditions prévues à cet effet.

Une commissaire comprend que l'impact financier pour la Ville est minime, puisque les artisans et exposants paient une taxe pour installer un stand.

M^{me} Barbey-Chappuis indique que la création d'un marché engendre tout de même des coûts de fonctionnement pour la Voirie, la police municipale et le SEP. Mais effectivement, lorsque l'évènement est organisé par un privé, ce dernier doit payer une taxe.

La même commissaire remarque que ce sont les artisans qui demandent à la Ville d'organiser des marchés et demande s'il s'agit donc bien de privés.

M^{me} Barbey-Chappuis répond que les 27 marchés mentionnés sont organisés par la Ville de Genève. C'est la Ville qui a lancé l'appel à projets. Elle donne l'exemple du Marché de la Fusterie, où l'organisation est gérée par la Ville de Genève. La Ville a été sollicitée pour mener un projet par l'association des artisans créateurs de la Fusterie, qui souhaite organiser son propre évènement. Si l'association et les exposants occupent le domaine public, ils devront payer une taxe. Mais des rabais importants sont octroyés si l'évènement est gratuit.

Une commissaire, comprenant que la préoccupation de favoriser et de faire vivre l'artisanat est d'actualité, demande si les invites de cette motion sont déjà mises en application en Ville de Genève.

M^{me} Barbey-Chappuis confirme que cette motion s’inscrit dans le programme du Conseil administratif. On peut toujours faire plus. Il faudrait évaluer dans quelle mesure certains axes pourraient être renforcés. Elle rappelle la demande des artisans créateurs de mettre en place un marché mensuel. La Ville étudie cette demande. Mais ces demandes doivent être bien accueillies par le public pour qu’un marché fonctionne.

Une commissaire comprend que pour créer un marché, il faut que la demande soit partagée par une association ou un organisme. L’Association des habitants du centre et de la Vieille-Ville souhaiterait organiser plus d’activités et d’évènements, dont un marché d’artisans locaux, et a mentionné la promenade de la Treille.

M^{me} Barbey-Chappuis répond qu’elle a pris connaissance de cette demande. Mais il est nécessaire qu’elle soit clairement formalisée pour que les services la prennent en compte. Le Département a indiqué à l’association qu’elle devait envoyer un courriel aux services pour exprimer leur souhait. La demande de l’association concerne la création d’un marché du soir sur la promenade de la Treille. Si elle approuve les projets pour animer la ville, elle a rendu attentive l’association que le marché du soir des Grottes provoque régulièrement des nuisances aux habitants du quartier. L’autre élément est de trouver des marchands intéressés, et qui proposent une diversité de produits. Elle rappelle qu’il y a déjà vingt-sept marchés en Ville de Genève, qui se répartissent tous les jours de la semaine, et les marchés qui ont lieu le matin se déplacent de quartier en quartier. Elle conclut que si l’Association d’habitants transmet une demande à la Ville, celle-ci y répondra favorablement, mais rappelle que, pour qu’un marché fonctionne, la demande doit émaner du terrain.

Une commissaire rappelle que la motionnaire avait évoqué la possibilité d’intégrer des institutions d’insertion diverses qui produisent des objets dans les différents marchés. Ces institutions peuvent-elles trouver une place dans ces marchés ou cela est-il déjà fait?

M^{me} Barbey-Chappuis répond que cela ne se fait pas dans les marchés organisés par la Ville de Genève. Mais toute institution peut monter un dossier ou déposer un projet comprenant l’aspect d’intégration. Elle confirme que ces établissements pourraient postuler au Marché de Noël pour occuper un chalet.

La même commissaire demande si cela pourrait avoir lieu dans un quartier pour favoriser le lien social.

M^{me} Barbey-Chappuis confirme que cela est envisageable.

Un commissaire demande quelle est la valeur ajoutée de cette motion.

M^{me} Barbey-Chappuis répond qu’elle peut donner du vent dans les voiles de certains projets en cours, et qu’elle correspond aux objectifs du Conseil administratif.

Un commissaire mentionne le marché de Plainpalais du mardi et indique que de moins en moins de maraîchers exposent leurs produits. Pourquoi?

M^{me} Barbey-Chappuis répond que généralement les personnes font leurs courses le week-end, d'où moins d'intérêt de la part des habitants du quartier. Mais cette question peut être posée à l'Unité des foires et marchés, qui se trouve dans le Département. Elle rappelle le grand nombre de marchés en Ville de Genève. Il est difficile d'en créer davantage, car il faut les rendre viables. Des marchés ouvrent tous les jours de la semaine. Or, le nombre de marchands n'est pas illimité, surtout si l'on souhaite privilégier les marchands locaux et genevois. Ces marchands se déplacent dans différents marchés de la Ville de Genève, mais également en Ville de Carouge.

Une commissaire rappelle que des associations de la Ville organisent des ventes d'artisanat sur la Halle 1.

M^{me} Barbey-Chappuis répond que le département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM) gère la Halle 1 avec les associations du quartier, et que certains événements sont chapeautés par la Ville.

Une commissaire dit que la motion vise à mettre en valeur le travail des artisans locaux et demande s'il est envisageable de mettre en avant les indépendants et artisans locaux lors d'évènements comme «La Ville est à vous» pour soutenir l'artisanat.

M^{me} Barbey-Chappuis répond que la Ville a été sollicitée par les artisans et créateurs dans le but d'organiser un évènement mensuel. La demande est actuellement examinée par les services. Il faut ensuite évaluer si le public serait intéressé, car le Marché des créateurs de la Fusterie met déjà en avant les artisans locaux. Elle confirme que des indépendants, qui ne disposent pas de local de vente et qui écoulent leur stock en ligne, pourraient exposer leurs créations en louant un espace sur le Marché de la Fusterie.

M. Kerguen informe que les stands du Marché de la Fusterie peuvent être occupés par des indépendants.

Le président remercie les auditionnés. La proposition de voter la motion est acceptée à l'unanimité.

Prises de position et vote

Les Vert-e-s déclarent que, cette motion s'inscrivant dans la politique de la Ville en lien avec la stratégie économique, et la magistrature ayant estimé pertinent que le Conseil municipal lance un signal en acceptant cette motion qui promeut les marchés d'artisans locaux, ils voteront cette motion.

Le Parti libéral-radical indique que cette motion permet de soutenir les vingt-sept marchés qui existent déjà en Ville de Genève, et d'éventuellement en créer d'autres, ce qui favorise les circuits courts, la proximité et la promotion de l'artisanat. Pour ces raisons, le Parti libéral-radical votera cette motion.

Le Parti socialiste déclare qu'il soutiendra cette motion pour les raisons évoquées par ses préopinants.

Ensemble à gauche soutiendra également cette motion, car les marchés favorisent les échanges entre exposants et habitants, ainsi que les liens dans un quartier. Ces espaces de rencontre jouent un rôle de cohésion dans les différents quartiers.

L'Union démocratique du centre remarque que la demande de la motion était de favoriser les foires. Or, les foires se distinguent des marchés: la foire est un évènement qui a lieu une ou deux fois par an, alors que les marchés ont lieu chaque semaine. La Ville organise déjà des foires où les artisans locaux rencontrent les habitants du quartier comme dans la manifestation «La Ville est à vous». C'est dans ce cadre que des rencontres entre artisans locaux pourraient se faire, si ce concept était utilisé correctement. L'Union démocratique du centre conclut qu'il s'abstiendra.

Le Centre soutiendra cette motion, malgré la confusion entre foires et marchés. Il rappelle que la Ville de Genève répond aux demandes des citoyens et citoyennes qui déposent des projets. Cette motion souhaite mettre en avant plus d'artisans. C'est en incitant les personnes à déposer des projets que les invites seront réalisées.

Le Mouvement citoyens genevois indique qu'en dépit du fait qu'il soutient ce qui est local, le parti s'abstiendra car, comme l'a révélé l'audition de la magistrate, les invites sont pour la plupart déjà mises en application.

La motion M-1701 est acceptée par 13 oui et 2 abstentions.